

Un jeune Canadien sur dix aurait déjà assumé ou devra assumer la responsabilité d'un adulte.

Les jeunes aidants gagnent en visibilité au Canada

VASS BEDNAR

Les jeunes aidants, ce sont ces jeunes qui assument une importante charge de soins à la maison auprès de membres de leur famille aux prises avec une maladie, une incapacité ou d'autres problèmes. À l'instar des autres proches aidants, ces jeunes doivent tantôt superviser la médication d'un grand-parent, tantôt veiller aux soins d'une sœur atteinte d'une maladie chronique, ou encore veiller leur père en s'inquiétant d'une éventuelle défaillance en pleine nuit de l'appareil de dialyse. Bref, la diversité des tâches qui leur incombent est pratiquement infinie.

Les jeunes aidants se retrouvent dans toutes les salles de classe au Canada, mais ils sont pourtant pratiquement invisibles aux yeux de leurs enseignants ou des autres intervenants susceptibles de les épauler en cas de besoin. Ceci étant, on peut dès lors envisager que les jeunes aidants ne recevront peut-être pas les soins dont ils ont eux-mêmes besoin. Même si, dans un cadre structuré, le phénomène des jeunes aidants peut représenter une expérience enrichissante, il n'en demeure pas moins que ces jeunes risquent d'être marqués pour la vie par les divers obstacles qu'ils rencontrent sur le plan de l'éducation, de la santé et des liens sociaux. Du reste, ces obstacles engendrent des coûts pour les jeunes aidants et pour la société, et se traduisent aussi par des occasions ratées.

L'été dernier, une publication de l'Institut Vanier parue sous le titre *Les jeunes aidants au Canada - Les avantages et les coûts cachés des soins prodigués par les jeunes* s'attachait à définir ces obstacles. Depuis, inspirés par les conclusions du rapport de l'Institut, un groupe de jeunes Canadiens a décidé d'approfondir la recherche sur ce sujet par le biais de l'initiative Action Canada. En prenant connaissance des données préliminaires selon lesquelles pas moins d'un jeune Canadien sur dix aurait déjà assumé ou devra assumer la responsabilité des soins au foyer, ces jeunes ont mis sur pied un groupe de travail pour se pencher sur la question. Selon Janet Fast, de l'Université de l'Alberta, 10,2 % de femmes et 7,4 % d'hommes parmi les aidants de 45 ans ou plus ont déjà été appelés à jouer aussi le rôle de proche aidant alors qu'ils étaient eux-mêmes adolescents ou jeunes adultes (moins de 25 ans), ce qui représente au total plus de 338 000 jeunes aidants au Canada d'après les données de l'Enquête sociale générale de 2007.

Il ne fait pas de doute que la condition de jeune aidant s'avère potentiellement exigeante, mais cette expérience peut en même temps se révéler gratifiante. En effet, il s'agit d'un rôle favorable au développement du sens des responsabilités et de l'empathie envers l'autre, qui permet parfois une proximité renouvelée entre le proche aidant et le bénéficiaire. Malheureusement, c'est souvent seul et en silence que les jeunes aidants portent le fardeau des soins. Et trop fréquemment, le stress associé à la condition de jeune aidant

s'immisce dans d'autres volets de la vie, si bien que ces jeunes sont éventuellement déjà épuisés en arrivant à l'école après avoir passé la nuit à s'occuper d'un proche dans le besoin, alors que d'autres manifestent parfois un comportement déplacé en classe en raison des frustrations vécues à la maison. Il n'est pas rare que leur comportement leur colle à la peau à titre de « fauteurs de troubles » ou les expose à une certaine désaffection, voire à un risque accru de décrochage scolaire.

Le présent numéro représente une occasion toute désignée de mieux comprendre les mesures retenues ailleurs en ce qui concerne les jeunes aidants, notamment au Royaume-Uni et en Australie. À cet égard, le Royaume-Uni se distingue du Canada en procédant à une enquête nationale pour connaître plus précisément le nombre de jeunes aidants. Dans certains établissements scolaires de ce pays, des « vignettes » sont mises à la disposition des jeunes aidants pour permettre à leurs enseignants de les reconnaître discrètement. D'autres pays ont institué une Journée nationale des jeunes aidants en vue de mieux connaître les jeunes aidants et leurs familles, et de souligner leur contribution. À cet égard, l'Australie constitue l'un des pays particulièrement réputés pour leur ouverture envers les droits des jeunes aidants. Il ne s'agit là que de quelques exemples des nombreuses options à envisager au Canada en vue de mieux encadrer ces jeunes.

À l'instar d'un adulte qui risque de devoir choisir entre le marché du travail et les responsabilités associées aux soins d'un proche atteint d'une maladie ou d'une affection grave, les jeunes aidants sont confrontés de la même manière à des choix déchirants entre leurs travaux scolaires et les soins qu'on leur réclame à la maison. Grâce à un portrait mieux éclairé de cette tranche invisible de la population, on sera en mesure de les aider plus efficacement à assumer leurs responsabilités multiples tout en minimisant les répercussions négatives sur leur santé et sur leur propre avenir.

Vass Bednar fait partie de la cohorte 2012-2013 des Fellows de l'initiative Action Canada. Les membres de son groupe de travail se sont penchés sur les défis auxquels sont confrontés les jeunes aidants au Canada. Leurs conclusions sont résumées dans leur rapport publié en février 2013 sous le titre Qui aide les jeunes aidants? Faire connaître une tranche invisible de la population.



Pour connaître le point de vue d'un jeune aidant, visionnez le clip rap « Lucky » des jeunes aidants, produit dans le cadre d'un projet de partenariat de l'Institut Vanier de la famille, à l'adresse <http://bit.ly/1dVTE8S>. (Vidéoclip en anglais; les paroles en français figurent plus bas sur la page.)



© Bigstock 3063707

© 2013 Tous droits réservés. L'Institut Vanier de la famille.